



## Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

#### Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 22 (30 à 50 % des capuchons floraux tombés)**

#### Mildiou

- **Risque toujours très fort sur une grande partie du vignoble. Contaminations prévues.**

#### Black rot

- **Risque en baisse. Faibles contaminations possibles.**

#### Oïdium

- **Stade de grande sensibilité, fortes contaminations prévues.**

#### Tordeuses

- **Diminution du vol d'Eudémis.**

#### Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 20 et le 27 juin.**

**N°12**  
**18/06/2024**



**Animateur filière**  
Magdalena GIRARD  
**Chambre**

**Interdépartementale**  
**d'agriculture Charente-**  
**Maritime Deux-Sèvres**  
magdalena.girard@cmds.cham  
bagri.fr

**Directeur de publication**  
Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Charentes  
N°12 du 18/06/2024 »*



Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

## Phénologie

---



Floraison Ugni blanc

Sur 52 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 22 (entre 30 et 50 % des capuchons floraux sont tombés - BBCH 63/65).

La floraison est donc en cours sur le vignoble. On peut toutefois observer une grande hétérogénéité suivant les parcelles : certaines atteignent le stade nouaison, tandis que d'autres débutent juste leur floraison. Les rameaux mesurés atteignent une longueur moyenne de 110 cm, avec un allongement hebdomadaire de plus de 16 cm.

Le nombre de feuilles moyen par rameau est de 15 feuilles, avec 1.6 feuille supplémentaire depuis la semaine dernière.

Là encore, toutes les parcelles n'ont pas une croissance identique : certaines présentent des rameaux qui dépassent 1.5 m alors que d'autres restent moins poussantes avec des rameaux ne dépassant pas 1 m.

Si on analyse les données phénologiques de ces dernières années, on constate un retard de près de 10 jours par rapport à 2023 et d'environ 6 jours par rapport à la moyenne décennale. Les données observées cette semaine se rapprochent de celles observées en 2021 à la même période.

## Climatologie

---

### → De la semaine passée

#### Températures

Les températures moyennes de la semaine passée restent stables et atteignent 17.2°C, contre 17.4°C la semaine précédente.

#### Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 32 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 36 mm ; Littoral 33 mm ; Cœur 32 mm ; Iles 25 mm ; Nord 32 mm ; Est 39 mm et Ouest 31 mm (période du 11/06 au 17/06).

### → Prévisions météo

Du 18/06 au 24/06, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 17 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 58 mm de pluie. Des pluies sont annoncées tous les jours jusqu'au 21/06 avec des cumuls supérieurs à 2 mm en moyenne. Au-delà de J+3, quelques petites pluies de moins d'1 mm en moyenne sont prévues. Les températures vont se rafraîchir dans les prochains jours avant de repartir à la hausse, avec des minimales entre 11°C et 17°C et des maximales entre 21°C et 27°C.

### → Grêle

De violents orages se sont abattus cette nuit (du 17 au 18 juin) sur le vignoble, avec de fortes pluies et rafales de vent, provoquant la casse des rameaux. Un important épisode de grêle a touché une ligne entre Mortagne sur Gironde, Chenac (partiellement), Epargnes, Virollet, Gémozac (partiellement), Cravans, St André de Lidon, St Simon de Pelouaille et Rioux. Les dégâts sont localement très importants.





**Dégâts de grêle secteurs d'Epargnes, St Simon de Pelouaille, Mortagne sur Gironde**  
(Crédits photos N. Boursier – Soufflet Agriculture, C. Bernard – Mortagne)

## Maladies

### → Mildiou



**Rot gris sur baies nouées TNT Préguillac et Chardonnay Ile de Ré. Rot gris sur inflorescences TNT Burie, Chalignac**

(Crédits photos M. Girard, S. Lucas – CA1779, J. Poulard – UNIRE, B. Montigaud - Vitivista)

## Observations

Sur les 48 témoins non traités observés cette semaine, les témoins de Sainte Colombe et de Chérac sont, à ce jour, les moins touchés du réseau. En moyenne, sur les TNT, 54 % des feuilles sont atteintes avec une intensité de 17 %. Les témoins de Chérac, Sainte Colombe, Montils et Arthenac ne sont pas encore touchés sur grappes. Pour les autres, les fréquences d'attaque sur grappes vont de 8 % à 100 % (Bourg-Charente et Graves-Saint-Amant), avec une intensité moyenne de 28 %.

Une forte augmentation du mildiou sur grappes est observée sur de nombreux témoins (Ambleville, Arces, Birac, Bréville, Brie sous Archiac, Burie, Champagnac, Floirac, Givrezac, Graves-Saint-Amant, Juillac, La Couronne, Mons, Mortagne-sur-Gironde, Moulidars, Nercillac, Préguillac, Rouillac, Saint-Brice, Saintes, Salles-d'Angles, Sonnac et Vignolles).

Le mildiou, qui semblait commencer à sécher la semaine dernière est, cette semaine, très sporulant, que ce soit sur feuilles ou sur grappes.

Sur 31 parcelles de référence observées, trois sont toujours épargnées par le mildiou sur feuilles et sur grappes, alors que 23 ne présentent toujours pas de symptômes sur grappes. De manière générale, 32 % des ceps sont atteints sur feuillage.

Les parcelles de Mons et de Saint-Même-les-Carières sont les plus touchées, avec respectivement 26 % et 31 % des grappes atteintes avec 3 % d'intensité. Une augmentation des symptômes est visible sur Barbezieux, Brie sous Archiac, Brizambourg, Burie, Champagne-Vigny, La Couronne, Mons, Mortagne-sur-Gironde et Varaize.

## Modélisation (source IFV)

### Sur la semaine passée

Lors de la semaine passée, le risque potentiel a légèrement diminué sur le vignoble. Il reste tout de même à un niveau très fort sur la majorité du vignoble. Localement, on rencontre un niveau faible à fort. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques très fortes et généralisées lors des dernières pluies. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 58 % (+22 par rapport à la semaine précédente).

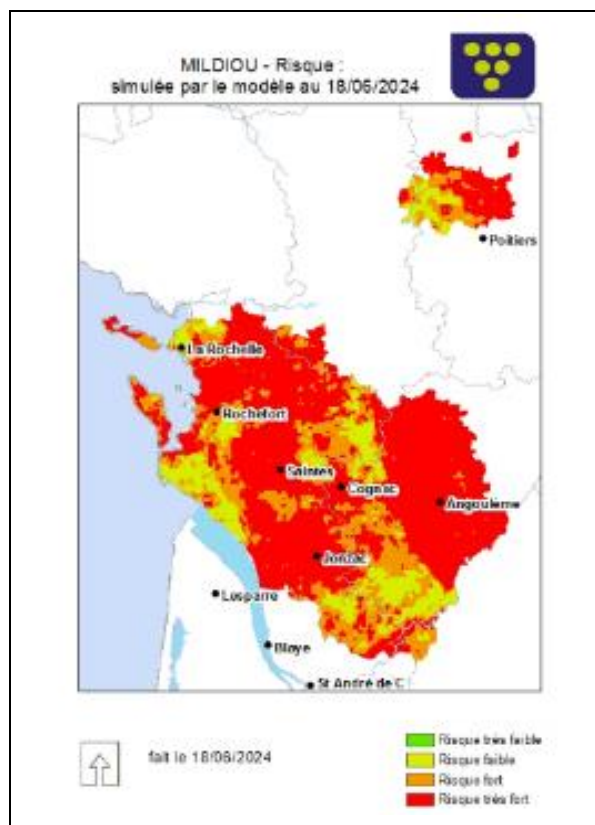
Des contaminations atypiques ont été calculées très localement par le modèle. Elles correspondent à des contaminations survenues sur des cumuls de pluie anormalement élevés.

### Dans les trois jours à venir

D'après le modèle, les prochaines pluies annoncées renforceront le risque potentiel à son niveau le plus fort sur la grande majorité du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va continuer d'augmenter.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées dès 2 mm. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés sera modéré à fort.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



### Evaluation du risque :

**Risque en augmentation, très fort sur la majorité du vignoble. Contaminations importantes enregistrées sur toute pluie à venir.**



▲ Risque très fort

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur





**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :** Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## → Black rot

### Observations

41 témoins non traités sur 48 présentent du black rot sur le feuillage. En moyenne, 37 % des ceps et 12 % des feuilles sont atteints, avec une intensité moyenne sur feuilles de 1.1 %. Ces pourcentages cachent une hétérogénéité de parcelles, avec de 1 % à 56 % des feuilles touchées. Très peu de nouveaux symptômes sont visibles cette semaine. Les témoins les plus atteints sont Champagnac, Foussignac, Bourg-Charente, Saint-Germain-de-Lusignan et Givrezac (>30 % des feuilles atteintes). Des symptômes sont visibles sur inflorescences ou sur grappes à Graves-Saint-Amant, Brie sous Archiac, Givrezac, Châteauneuf, Bourg-Charente et Champagnac. Il ne semble pas y avoir eu beaucoup d'évolution la semaine passée.

Dans les parcelles de référence, le black-rot est observé cette semaine à Brizambourg, Champagne-Vigny et Migron (très faible présence).



**Première tache de Black rot dans le témoin non traité de Ste Marie de Ré**  
(Crédits photos J. Poulard – UNIRE)

### Modélisation

#### **Sur la semaine passée**

Le risque potentiel a légèrement diminué sur le vignoble. La situation est assez hétérogène. Il reste majoritairement fort, avec quelques secteurs au niveau très faible.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles et généralisées dans le vignoble lors des dernières pluies (80 % des points de modélisation). Le nombre d'organes nouvellement contaminés est faible.

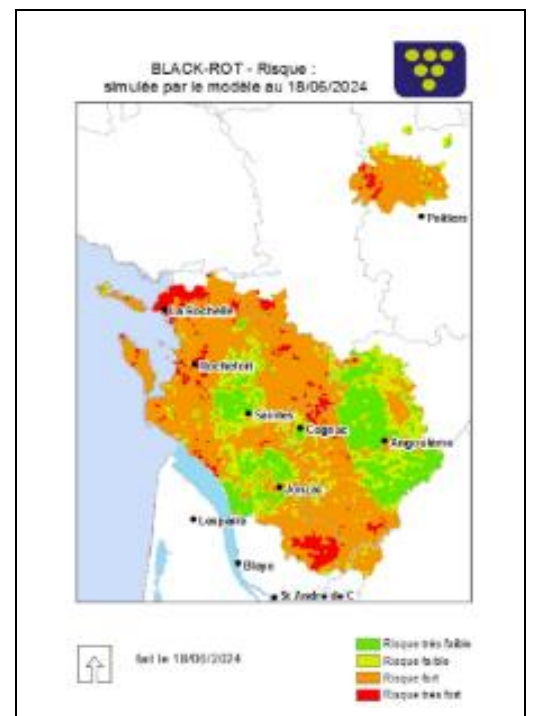
#### **Dans les trois jours à venir**

Dans les prochains jours, le risque potentiel continuera de diminuer lentement. Il sera majoritairement fort, mais toujours très faible localement.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations de faible intensité sont calculées par le modèle dès 2 mm.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**



### Evaluation du risque :

**Risque de nouveau en baisse. Faibles contaminations épidémiques possibles.**



**Risque majoritairement fort**

## → Oïdium

### Observations

Dans les témoins non traités, l'oïdium est présent sur Ugni Blanc à Saintes et à Louzac St André et sur Chardonnay à Sainte-Marie-de-Ré. A Saint-Marie-de-Ré les symptômes sont en augmentation par rapport à la semaine passée, avec 18 % des feuilles touchées, à 0.5 % d'intensité.

Aucun symptôme n'est observé sur les parcelles de référence.



**Taches d'oïdium sur Chardonnay, Ile de Ré**  
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

### Modélisation

#### Sur la semaine passée

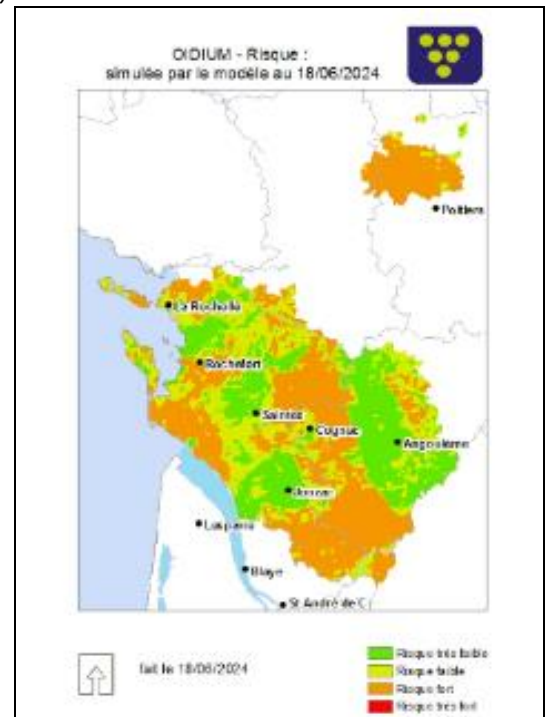
Le risque potentiel a globalement diminué au cours de la semaine passée mais il est très hétérogène sur le vignoble, entre niveau très faible et fort.

De très fortes contaminations épidémiques ont été calculées de manière généralisée par le modèle lors de la semaine passée. Le nombre d'organes contaminés est très élevé.

#### Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, les pluies annoncées contribueront à diminuer le risque potentiel sur le vignoble. Il sera majoritairement très faible, mais toujours fort localement.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, de nouvelles contaminations fortes sont calculées dès 2 mm de pluie dans les prochains jours. Le nombre d'organes contaminés sera fort.



### Evaluation du risque :

**Risque théorique en baisse. Stade de grande sensibilité. Fortes contaminations prévues.**



**Risque très faible à fort**

## Ravageurs

### → Tordeuses

#### Observations

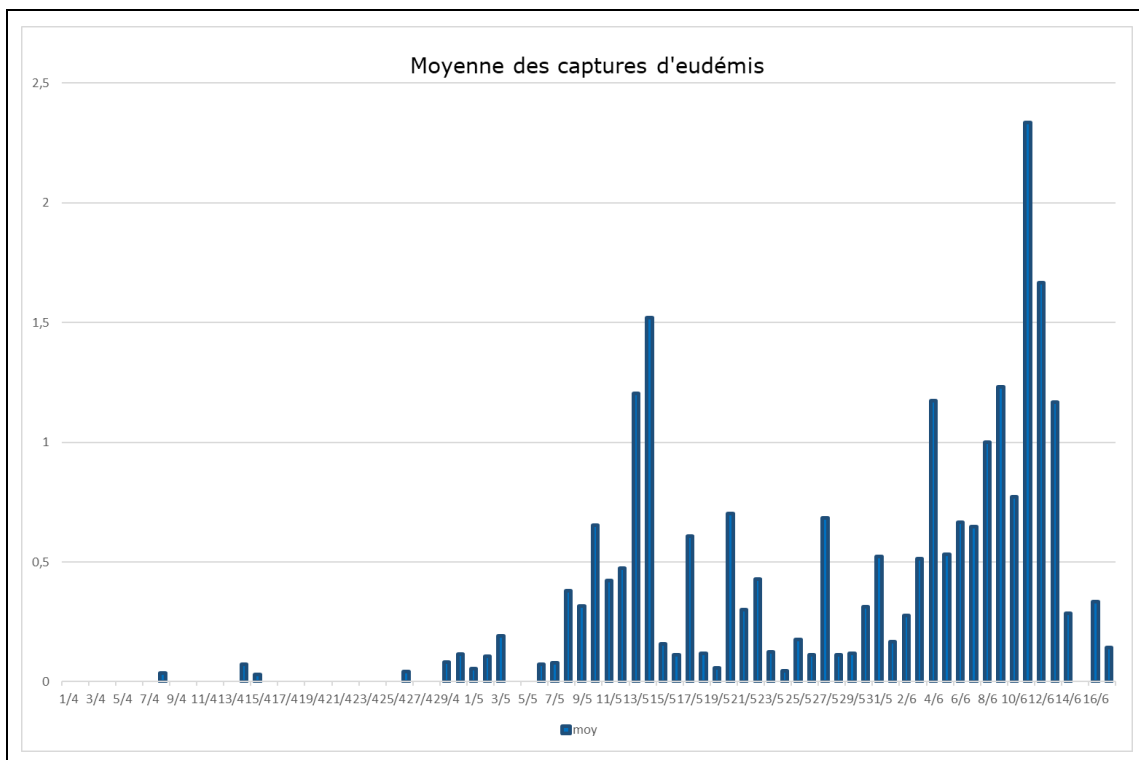
Le vol d'eudémis s'est réactivé au cours de la semaine passée, puis a diminué de nouveau. Le pic supposé a eu lieu le 11 juin.

**Nous avons besoin de vous ! Le comptage de glomérules est obligatoire dans le protocole de témoins non traités et de parcelles de référence. Lors de vos observations maladies sur grappes veillez à relever ou non la présence de glomérules.**

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.



**Larve de Cochylis**  
(Crédit photo L. Davidou – Phloème)



### → Cicadelles Vertes

#### Observations

Les premières captures de cicadelles vertes ont eu lieu sur les communes de Sigogne, Neuvicq, Meursac, Saint-Simon-de-Pellouaille et Arvert. Quelques larves de première génération sont observées au vignoble.

#### Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Il est à noter que la 1<sup>ère</sup> génération provoque rarement des dégâts significatifs, sauf si le seuil de risque est franchi.

#### Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.



**Larve de cicadelle verte – 1<sup>ère</sup> génération**  
(Crédit photo B. Montigaud – Vitivista)

## Pour les observateurs qui participent au piégeage

- **de cicadelles vertes** : merci de mettre en place **les pièges jaunes** (chromatiques) et d'effectuer le suivi des captures d'adultes. Si vous avez besoin matériel, n'hésitez pas à prendre contact avec vos chambres respectives. La date du pic du vol nous indiquera le moment opportun pour quantifier les larves sous la face inférieure des feuilles et, ainsi, évaluer le risque de la population estivale.

- **de tordeuses** : changer les **capsules** et les plaques engluées des pièges sexuels pour la Cochylys et l'Eudémis.

C'est la fin de la 1ère génération, veillez à effectuer le comptage de glomérules sur 50 inflorescences et enregistrer les données sur Epicure. Enregistrez vos « 0 » !

## → Flavescence dorée

Les dates des traitements obligatoires ont été publiées :

### 1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits non autorisés en Agriculture Biologique

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		Du 20 juin au 3 juillet
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 4 juillet au 11 juillet		PAS DE T2
T 3 Adulticide	Déclenchement pendant 4 semaines courant juillet-août.	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte.

### 2. Dates retenues dans le cas de l'utilisation des pyréthrinés d'origine naturelle.

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 <sup>er</sup> traitement		
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 <sup>ème</sup> traitement		PAS DE T3

En fonction des communes, les modalités de traitements diffèrent :

- **Communes susceptibles d'être contaminées (2 traitements)** : application des traitements sur toutes les parcelles en vigne de la commune,

- **Communes en aménagement** : 7 communes concernées par l'application obligatoire du 1er traitement sur l'ensemble de la commune (sauf commune de TRIAC-LAUTRAIT où les traitements sont à appliquer dans un périmètre de 500 mètres). L'application du 2ème traitement (traitement adulticide) sur ces communes est conditionnée par le résultat du piégeage,

- **Communes contaminées ou tampon (2 + 1/0 traitements)** : 159 communes concernées par l'application obligatoire des 2 premiers traitements sur l'ensemble de la commune. Le 3ème traitement (traitement adulticide) est appliqué dans un zonage spécifique (parcellaire ou communal).



- Les vignes-mères de greffons et de porte-greffes doivent obligatoirement recevoir trois traitements aux mêmes périodes que les vignes situées dans les secteurs à 2 + 1/0 traitements.

Pour plus d'informations, consultez le communiqué de le DRAAF en [cliquant ici](#).

## Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Pose des pièges chromatiques cicadelle verte
- Changement de capsules pièges sexuels
- Comptage de glomérules
- Observations mildiou/black rot/oïdium
- Observations phénologie et croissance
- Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*